

FACTEURS EXPLICATIFS DE LA SOUS REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS LES SPHÈRES DE DÉCISIONS POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES AU BURKINA FASO

Bonaventure DIARRA

Université Thomas Sankara/Centre Universitaire de Tenkodogo (Burkina Faso)

tandin2010@yahoo.fr

Résumé

Au Burkina Faso, comme dans la plupart des pays d'Afrique, la question de la représentativité politique des femmes reste d'actualité. À travers une démarche qualitative et se fondant à la fois sur des données théoriques et empiriques, la présente recherche identifie et analyse les facteurs explicatifs de la faible représentativité des femmes dans les instances de décisions politiques et administratives au Burkina Faso. Les données révèlent que des représentations sociales liées au statut de la femme et de l'homme dans la société ainsi que celles qui entourent la chose politique et la femme politique elle-même sont au fondement de la relégation politique de la femme burkinabè. Par ailleurs, les actions de perpétuation de la vision coloniale de la femme africaine par l'Administration post coloniale constituent un véritable frein à son émergence dans le domaine politique.

Mots clés : décision politique, émancipation, représentativité, représentations sociales, Burkina Faso

Abstract:

In Burkina Faso, as in most African countries, women's political representation remains a topical issue. Using a qualitative approach and relying on both theoretical and empirical data, this research identifies and analyzes the factors that explain the low representation of women in political and administrative decision-making bodies in Burkina Faso. The data reveal that social representations linked to the status of women and men in the society, as well as those surrounding politics and women politicians themselves, are at the root of Burkinabè women's political

relegation. Moreover, the persistence of the colonial vision of African women by the post-colonial administration is a real barrier to women's emergence in the political arena.

Keywords: political decision-making, emancipation, representation, social representations, Burkina Faso

Introduction

Si depuis le vote de la loi-cadre de 1956, les femmes burkinabè et plus généralement africaines ont eu accès au suffrage universel, il est toutefois loisible de constater que malgré les multiples actions entreprises au niveau national et international, les femmes burkinabè restent insuffisamment représentées dans les sphères de décisions nationales. Les postes électifs ainsi que les hautes fonctions politiques et administratives sont toujours dominés par les hommes. À l'échelle internationale, cette sous-représentativité féminine était au centre des préoccupations de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1995 où il est ressorti que les femmes représentaient 50% de la population mondiale, mais occupaient moins de 10% des hautes fonctions. Au cours de cette Conférence, un appel a été lancé aux États membres de l'ONU pour qu'ils réservent aux femmes, au moins 30% de représentations dans leur gouvernement respectif.

Aujourd'hui encore, les femmes du Burkina Faso continuent de lutter pour leur émancipation politique véritable et s'engagent de ce fait, de plus en plus, dans les activités sociales et économiques du pays. Leurs participations dans la gestion de la sphère familiale et à l'échelle de la communauté tout entière ne sont plus à démontrer. Cela nous amène à déduire qu'elles pourraient jouer un rôle important dans les processus décisionnels et de gestion politique de la cité ; ce qui n'est véritablement pas le cas. En effet, quelques données statistiques révèlent que la plus forte représentativité des femmes dans un gouvernement au Burkina Faso a été celui du 03 septembre 2008 avec sept (7) femmes sur un total de

trente et quatre (34) ministres, soit 20,59%²¹. Pour les postes électifs, seule la quatrième législature (2007-2012) a réalisé le meilleur score au profit des femmes avec 17 députées sur les 111 élus, soit 15,31%²². Au niveau des consultations locales, l'on note, par exemple, qu'à l'issue des dernières élections municipales de mai 2016, sur un total de dix-huit mille six cent deux (18 602) conseillers municipaux, seulement 12,68% étaient des femmes. Sur les trois cent cinquante un (351) maires, seulement dix (10) étaient des femmes, soit 2,85% (MATD,2017)²³.

Dans une perspective sociologique, cet article tente d'expliquer cette sous-représentativité politique des femmes burkinabè ; notamment leur faible présence tant dans les organes de décision politique que ceux de gestion administrative du pays. Pour ce faire, il est fait recours à la théorie de la violence symbolique (P. Bourdieu, 1970) comme cadre de référence. Comment les facteurs socioculturels influencent-ils cette représentativité ? Comment le rôle socialement assigné à la femme impacte-t-il cette représentativité ? Comment les représentations sociales de la politique et de la femme politique influencent-elles cette représentativité ?

Autant de questions solidaires que nous tâcherons d'analyser en mobilisant la grille de lecture bourdieusienne de la violence symbolique. Il s'agit d'une violence insidieuse et invisible qui s'exprime à travers les normes sociales dans les rapports entre dominants et dominés ; les derniers étant ainsi conduits par intériorisation, à légitimer ces rapports de domination et à participer à leur propre relégation (P. Bourdieu, 1970 ; 1998). Cette théorie est en cohérence avec notre étude dans la mesure où c'est souvent la dimension symbolique de la violence qui détermine son véritable impact politique (P. Braud, 2016).

²¹ Secrétariat général du gouvernement et du conseil des ministres du Burkina Faso, service des archives

²² Archives de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, 2021

²³ Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (2017) : annuaire statistique des élus locaux élections municipales de mai 2016, 174 pages

La présente étude s'organise autour de deux points essentiels. Il s'agit de la démarche méthodologique suivie et des résultats auxquels nous sommes parvenus.

1. Considérations méthodologiques

La présente recherche s'est menée dans la ville de Ouagadougou, capitale politique du Burkina Faso où se trouve le siège de la quasi-totalité des deux cents (200)²⁴ partis et formations politiques légalement reconnus ainsi que leurs principaux responsables. C'est également dans cette ville que se trouvent les premiers responsables des structures publiques et privées du pays. Elle offre ainsi des possibilités pour une réflexion sociologique sur la problématique de la promotion des femmes en politique et dans les institutions républicaines au Burkina Faso.

Notre étude s'est inscrite dans une démarche qualitative dans la mesure où elle aborde la question de la représentativité politique des femmes en lien avec les représentations sociales. La collecte des données s'est fondée sur le principe de la saturation des points de vue ; un « moment lors duquel le chercheur réalise que l'ajout de données nouvelles dans sa recherche n'occasionne pas une meilleure compréhension du phénomène étudié » (A. Mucchielli, 1996, p. 204). Nous avons opéré un choix des enquêtés de façon raisonnée en suivant le principe de la triangulation qui se fonde sur l'hétérogénéité des points de vue et des situations. Les critères mobilisés pour le choix des personnes à interviewer sont, entre autres, l'affiliation à un parti politique ou non, le fait d'être membre d'une association qui fait la promotion politique des femmes et celui d'être responsable dans un service public.

Comme outils, nous avons utilisé quatre (4) guides d'entretien et procédé à des entretiens semi-directifs individuels. Nous avons pu nous entretenir avec quarante-six (46) personnes dont dix-huit (18) engagées politiques (responsables de partis politiques, élus nationaux et locaux, militants et militantes de partis politiques), seize (16) personnes non

²⁴ Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (2022) : liste des partis politiques au Burkina Faso

engagées en politique, quatre (4) membres d'organisations qui militent pour la promotion politique des femmes et huit (08) responsables de service dans l'Administration publique.

La collecte des données de terrain s'est déroulée du 8 septembre au 20 octobre 2021 et en février 2023. Pour l'exploitation et l'interprétation des données ainsi collectées, il a été fait recours à la technique d'analyse thématique de contenu.

2. Résultats discutés

Les résultats de l'étude s'articulent autour de quatre (4) points essentiels. Il s'agit de la perception traditionnelle du rôle de la femme dans la société, la volonté de pérenniser la vision coloniale du rôle de la femme, l'influence du mari, les représentations sociales de la politique et de la femme politique. Ces éléments apparaissent comme des obstacles majeurs à la participation active des femmes dans la gestion des affaires publiques au Burkina Faso.

2.1. Vision traditionnelle du rôle de la femme en société : un frein à son engagement politique

La vision traditionnelle du rôle des femmes et leur place dans la société traditionnelle africaine n'a pas toujours milité en faveur de leur implication réelle dans la gestion des affaires publiques. Pour H. Djibo (2001, p.7), « l'analphabétisme et la conception traditionnelle du rôle de la femme concourent à leur confinement politique ».

En effet, les femmes africaines, outre leur rôle de procréation et celui de participer activement à l'éducation de la progéniture, doivent exécuter des tâches domestiques. Dans notre société, l'éducation des enfants est pratiquement à la charge des femmes. Ce sont elles qui inculquent au petit garçon sa différence d'avec la petite fille, en confiant les tâches domestiques comme la garde du bébé ou la cuisine à la fille tandis que le garçon participe aux travaux champêtres aux côtés des hommes et a l'opportunité d'écouter les discussions sur les vrais problèmes de la communauté pour mieux se préparer à les affronter. Cette division sociale sexiste du travail depuis le bas âge marque l'esprit des enfants. Les

activités menées par le jeune garçon, renforcent sa confiance en soi, lui permettent de multiplier les opportunités et de développer un esprit de supériorité contrairement à la petite fille qui se résout à l'exercice des activités domestiques. À propos, un enquêté non engagé en politique soutient que : « depuis tout petit et au regard des tâches qu'on nous confiait en tant que garçon au sein de sa famille, j'avais compris que la femme ne peut jamais être égale à l'homme. Les concepts d'émancipation ou d'égalité entre l'homme et la femme sont des affaires de l'Occident ». Tout comme lui, pour B. Banza (2003), cette philosophie de l'éducation différentielle permet de préparer les enfants à leurs futurs rôles sociaux. Ils sont rejoints par cette enquêtée qui soutient que « depuis toute petite, on nous a appris à nous occuper de la maison, des enfants, de l'homme et du foyer. Je pense que c'est ça le vrai rôle de la femme ».

Ce processus de socialisation des enfants fait alors son effet à l'âge adulte. L'éducation « virile » enseignée aux garçons les prépare à occuper des postes de commandement et des activités mieux visibles. Ils sont ainsi maîtres des activités publiques comme la politique. Les filles, quant à elles, sont orientées vers des activités d'exécution et peu valorisées. C'est ainsi que T.N. Lumumba (1996, p. 42) écrit : « les femmes développent un complexe d'infériorité vis-à-vis des hommes ». Cette supériorité masculine est aussi soulignée par C. Coquery-Vidrovitch (1994, p.22) qui s'exprime en ces termes :

« Dans toutes les sociétés, la suprématie masculine était à la fois une donnée idéologique et effective, la sphère politique, réputée la plus prestigieuse étant réservée aux hommes, le domaine des femmes était celui de la vie domestique au sens large en constituant l'unité de base de la production et de la consommation ».

Il convient donc de relever que malgré le rôle important que les femmes africaines jouent dans l'équilibre de la famille, à la fois productrice et reproductrice, elles sont généralement mises à l'écart des sphères de décisions concernant la vie de la société, les reléguant ainsi au second plan. La plupart des différences de genre soumettent donc la femme à une

discrimination sociale et la privent des avantages liés à sa contribution au développement. Cette assertion est soutenue par R. Gbégnonvi (2014) quand il dit : « la question de l'épanouissement de la femme et donc du genre et développement est étroitement lié à une histoire de subordination et d'oppression de la femme. L'inégalité entre les hommes et les femmes est très visible dans la gestion des affaires politiques ».

Dans le domaine de la reproduction, la femme féconde trouve du respect aux yeux de la société, tandis que celle qui n'arrive pas à enfanter se trouve marginalisée et stigmatisée par la société. La femme, de par sa fonction de reproduction, demeure irremplaçable, forte et puissante ; mais ce sont les hommes qui s'approprient le droit du contrôle de cette reproduction. C'est dans ce sens que G. Balandier in H. Djibo (2001, p.47) affirmait :

« C'est dans la fonction de reproduction que se trouvent le fondement de l'importance, et la puissance de la femme, mais aussi celui de sa position faible et de subordonnée ». Cette thèse est confortée par l'Unicef (1994, p.44) en ces termes : « la femme est utilisée comme objet, moyen de nouer des alliances, où comme outil de cohésion du tissu social, la femme trouve sa finalité dans le mariage et la procréation ».

Cette subordination de la femme dans la reproduction réside dans le fait que même si la fonction de reproduction incombe à la femme, c'est l'homme qui assure le contrôle de cette reproduction étant donné que l'acteur de la reproduction qu'est la femme est sous le contrôle de l'homme. En allant dans le même sens, les propos d'un enquêté en dit long sur les velléités de l'homme de toujours garder la femme dans l'ombre quand il dit que : « le rôle de la femme c'est de s'occuper de la maison. C'est l'homme qui doit porter la culotte... ».

Dans la même logique, la femme ne peut être placée sur un pied d'égalité que l'homme qu'après avoir rempli son devoir de reproduction. En effet, dans certaines communautés, ce n'est qu'à partir de la ménopause, mais surtout, après avoir enfanté que les femmes échappaient à l'iniquité du sort qui pesait sur elles, bénéficiant ainsi, de certaines des

prérogatives accordées aux hommes. L'âge est donc perçu comme un facteur qui favorisait l'accès au pouvoir et à l'autorité chez les femmes. Cette idée est confortée par H. Djibo (2001, p. 46) qui affirme :

« Les femmes ayant dépassé l'âge de la procréation bénéficiaient d'une certaine prééminence sur le plan du respect, de la considération et de l'influence politique. Elles échappaient alors à l'hégémonie mâle, investissaient le champ du pouvoir et de l'autorité qui était théoriquement le fait des hommes au fur et à mesure qu'elles vieillissaient ».

D'autres facteurs comme la participation dans le jeu politique des leaders d'opinion comme les chefs coutumiers ou traditionnels, pour le cas du Burkina Faso, ne favorisent pas l'émergence politique des femmes. En effet, ces derniers jouent un rôle d'intermédiaire entre les partis politiques ou les candidats et les électeurs. Grands mobilisateurs de l'électorat surtout dans le territoire moaga, ils profitent de leur influence pour orienter le choix des électeurs constitués particulièrement de leurs partisans vers les candidats de leur choix. Leur participation dans le jeu politique constitue un désavantage réel pour les femmes qui traditionnellement sont orientées vers les activités « de dedans » confortant ainsi l'idée de L. Rouamba (2012) lorsqu'elle dit que les différentes sociétés burkinabè attendent des femmes qu'elles soient des égéries et non des guerrières. Notre constat est aussi conforté par les propos d'un chef traditionnel qui, lors d'un meeting, pour les élections présidentielles de 2005, affirmait : « ... les chefs coutumiers sont conscients et agissent au profit de ceux qui peuvent conforter leur pouvoir traditionnel » (in l'Opinion du 11 novembre 2005). Cela justifie aussi les propos de cette enquêtée, engagée en politique lorsqu'elle dit : « les chefs coutumiers sont masochistes, ils n'apportent leurs soutiens qu'aux hommes, car aucun chef ne va accepter qu'une femme le commande ».

Alors, reléguée à s'occuper de la maison, la femme burkinabè n'arrive donc pas à envahir le champ public comme celui de la gestion de l'État à travers l'occupation de hauts postes administratifs ou politiques déjà dominés par les hommes.

2.2. Volonté de pérenniser la vision coloniale du rôle des femmes dans les sphères de décisions

Des événements comme la colonisation ont contribué à renforcer le mythe de l'infériorité absolue de la femme dans la société. À ce propos, H. Djibo (2000, p.77) avance que : « l'entreprise d'accentuation de l'inégalité statutaire entre l'homme et la femme amorcée avec l'islamisation devrait se parachever avec la domination coloniale qui avait alors trouvé un terrain propice à son œuvre de marginalisation de la société féminine ».

Il convient de noter que la vision coloniale a abordé l'Afrique à partir de préjugés et a empêché l'émergence politique des femmes en leur déniaient la capacité d'exercer des activités publiques. Cette vision coloniale s'est forgée à partir d'une comparaison entre les femmes occidentales et celles africaines ; toute chose qui ne permet pas de cerner le problème réel. En effet, pour O. Goerg (1997, p.3), « selon l'idéologie coloniale, les femmes africaines étaient privées des droits les plus élémentaires, vivant dans une soumission absolue, à la limite de la servitude, incapables d'exercer toutes activités publiques ». Dans le même ordre d'idée, H. Djibo (2001, p.26) écrit : « selon l'idéologie coloniale, les femmes africaines apparaissent comme des êtres ayant à peine conscience de leur personnalité, amorphes, vouées inéluctablement à la passivité et sans possibilité aucune d'intervenir dans la vie sociale ». Au regard de ces propos, nous estimons que la colonisation a davantage mis les femmes à l'écart des activités publiques comme l'a soutenu S. Traoré (2005, p.7) lorsqu'elle affirme que :

« L'image de la femme à travers l'idéologie coloniale n'a pas milité en faveur d'une implication éventuelle de la femme en politique. Les représentations et les perceptions, en un mot, les étiquettes que les observateurs occidentaux ont collées aux femmes africaines ne leur ont pas permis de s'investir dans la vie politique ».

O. Goerg (1997, p.4) va dans le même sens en disant : « la lecture des sociétés africaines selon le filtre des valeurs victoriennes aboutit au refus de reconnaître aux femmes un rôle actif dans les sociétés africaines tant

sur le plan économique que politique ». Plusieurs enquêtés s'opposent à cette vision restrictive des sociétés africaines dont cet enquêté qui soutient qu'« il est temps que les Africains se réveillent. L'homme n'est pas du tout supérieur à la femme. Ce que l'homme peut faire, la femme le peut. Les Occidentaux ont tout simplement cherché à désorganiser les Africains en mettant les femmes à l'écart par peur... ».

Cette vision du rôle de la place de la femme dans la société africaine consistant à faire croire que les femmes étaient incapables d'exercer des activités publiques est actuellement pérennisée par les hommes essentiellement moulés dans les valeurs transmises par ce rôle à travers son système éducatif. Favorisés par cette manière erronée et savamment orchestrée pour mettre à l'écart les femmes de l'administration directe de la cité, les hommes vont au fil des années s'imposer comme seuls maîtres dans les sphères de décisions publiques.

2.3. Influence du mari dans l'engagement politique des femmes

Selon l'INSD (RGPH, 2019), le taux de célibat définitif est de 2,8% chez les hommes et 2,6% chez les femmes au Burkina Faso. Il touche ainsi autant les hommes que les femmes. Mais dans notre communauté, ce sont les femmes qui subissent cette situation plus que les hommes. En effet, dans le contexte africain, le mariage est « sacré » pour une femme et le divorce l'expose à beaucoup de difficultés, comme l'exclusion sociale et les préjugés ; toutes choses qui ne sont pas faciles à supporter pour elle.

Selon certaines perceptions sociales, politique et vie de couple ne font pas bon ménage. Alors, certains hommes ou même les familles d'alliance des femmes s'opposent à leur participation politique ou même à l'occupation de certaines hautes fonctions dans l'Administration. Dans le souci donc de préserver leur foyer, beaucoup de femmes se plient à ses desideratas et hésitent toujours à s'engager en politique ou à accepter certaines responsabilités dans les services publics ou privés. C'est dans ce sens qu'une conseillère municipale affirme : « pour réussir en politique, il faut avoir l'accord de son mari ». Avant d'accepter certains postes de nomination, la femme est obligée de demander l'avis de son mari et surtout d'avoir son accord. Pour corroborer ces dires, il faut noter que la

quasi-totalité des femmes politiques mariées interrogées affirment avoir le soutien de leur mari, même si souvent de petites disputes ne manquent pas. Une autre conseillère municipale dit ceci : « mon mari me soutient moralement, financièrement, me conseille et m'aide dans la mobilisation. C'est lui-même qui m'a encouragée à faire de la politique ». Les Propos de L. Rouamba (2012, p.5) soutiennent ces assertions lorsqu'elle affirme :

« Le statut social accordé aux hommes, notamment à ceux mariés, explique que le Président de la République, lui-même, prend le soin d'informer des époux avant de nommer leurs femme, ambassadeur ou ministre, précaution qu'il ne prend pas auprès des épouses des ambassadeurs ou des ministres hommes ».

Concernant les femmes non engagées en politique interrogées, au moins 70% d'entre elles affirment être mariées et reconnaissent que le refus ou le manque de soutien du mari, surtout la peur de perdre son foyer, n'encouragent pas les femmes à s'engager en politique. C'est le cas de cette enquêtée qui affirme : « mon mari ne veut pas que je mette mon nez dehors une fois la nuit venue. C'est pour cela que je ne fais pas de la politique ; sinon je peux perdre mon mari et qu'est-ce que je vais faire ? C'est mieux de rester tranquillement dans mon foyer ». Une autre, secrétaire de direction, va dans le même sens en disant : « la politique brise les foyers et est une affaire de femmes divorcées ou libres. Mon mari ne fait pas de la politique donc moi non plus ».

Il est de bon ton aussi de noter que les femmes font l'objet de harcèlement sexuel aussi bien dans les services que dans le milieu politique. Souvent obligées, à cause de ses activités politiques ou des charges de travail, de voyager ou de dormir hors de son foyer, des querelles naissent avec les maris. Certains hommes dont les femmes occupent de hautes fonctions font souvent l'objet de raillerie et sont indexés comme des cocufiés. Pour, dit-il, préserver leur foyer et l'honneur de leur famille, des hommes s'opposent à la promotion de leurs femmes qui acceptent de sacrifier leur carrière en refusant toutes les opportunités sur le plan administratif ou politique. Cette assertion est soutenue par une

femme engagée politique en ces termes : « le milieu politique est beaucoup dominé par les hommes. Nous sommes quotidiennement harcelées sexuellement par ces hommes. Si tu n'es pas forte, tu finis par céder ».

Nous pouvons déduire qu'après l'influence de la société dominée par les hommes, laquelle brime la jeune fille depuis sa naissance, c'est le tour du mari de parachever cette domination du mâle sur la femme. Les hommes exercent une grande influence sur la femme quant à son implication dans les activités publiques. Dans le même sens, l'Unicef (1994, p.41) souligne : « la femme est considérée comme une éternelle mineure, tantôt dominée par le père, tantôt par le mari ; la femme est toujours reléguée au second rang ». Cette assertion est confortée par D. Ouédraogo (1933, p.182-183), lorsqu'il dit : dans la tradition Moaga :

« La femme Moaga est considérée comme une véritable bête de somme. Les travaux du ménage, le filage du coton pour la confection de ses vêtements et ceux de son mari, ne sont pas ses seules occupations. Elle aide son mari à cultiver le champ de la famille et personnellement, elle possède des parcelles de terre pour ses arachides, ses haricots, etc. Elle subit de mauvais traitements et est sans cesse tenue de se plier aux caprices de son mari ».

En définitive, il ressort assez clairement le rôle primordial du mari dans l'épanouissement de la femme tant dans le domaine politique que dans celui administratif. Une femme qui a la certitude que ses activités politiques sont acceptées et surtout encouragées par son mari n'hésite pas à s'y engager ou à accepter des postes de responsabilité dans l'Administration. Dans le cas contraire, elle devrait, malgré ses compétences acquises au prix d'énormes sacrifices, choisir entre son foyer et ses activités politiques ou entre le foyer et la promotion dans l'Administration ; toute chose qui n'est pas évidente dans le contexte actuel du Burkina Faso où la société perçoit toujours d'un mauvais œil une femme célibataire ou divorcée.

2.4. Représentations sociales de la politique et de la femme politique

En attribuant le rôle de garante de l'harmonie familiale à la femme, les représentations sociales de la femme dans la société ont une grande influence sur son engagement dans le champ politique jugé comme un milieu d'homme. De même, dans la conception populaire, la politique rime avec mensonge, hypocrisie, gabegie, démagogie, trahison... ; autant de préjugés qui rendent cette activité incompatible avec le statut de la femme qui doit être soumise, obéissante et honnête. Selon B. Dao (1998, p. 116), « la politique n'est pas considérée comme une activité pour une femme comme il faut, car en s'y engageant, la femme y perdrait son âme et les vertus qui font d'elle la garante de l'harmonie familiale ». Au regard de ces représentations sociales, les hommes ont tendance à s'octroyer l'exercice des activités publiques et les femmes acceptent également leur place de responsables des activités domestiques.

Il convient également de souligner que des femmes comme des hommes ont bien souvent une perception erronée des femmes politiques. En effet, la plupart des femmes apolitiques interrogées dans le cadre de la présente étude trouvent que les femmes leaders font la politique pour s'enrichir à leur détriment. Dans ce sens, une enquêtée apolitique, affirme que « les femmes politiques se sont engagées uniquement pour s'enrichir, et abandonner leurs sœurs. Cela est indigne d'une femme ». Une autre souligne :

« Les femmes politiques luttent pour leurs propres intérêts, trompent les gens et ne disent pas la vérité. Elles sont venues une fois nous conduire à un meeting en nous disant que c'est pour aller défendre la cause de la femme... Après, elles nous ont laissées revenir à pied sans même manger, pourtant je sais qu'elles ont pris de l'argent en notre nom ».

L'image déformée que les femmes elles-mêmes ont de leurs consœurs engagées en politique est déterminante dans leur refus de s'engager en politique. Les femmes leaders ou engagées en politique doivent, dans ce cas, travailler à mériter la confiance des autres femmes,

car cela pourrait être un déclic pour motiver d'autres à s'engager davantage dans le domaine.

Les femmes engagées en politique font également l'objet de beaucoup d'autres préjugés. En effet, certaines personnes les traitent d'infidèles et trouvent que la politique est une activité réservée aux femmes libertines ou divorcées. Ces préjugés sont d'autant plus crédibles qu'ils sont soutenus par des femmes elles-mêmes. À ce sujet, une non-engagée en politique, affirme : « ...je suis désolée, les femmes politiques ou les grandes patronnes sont divorcées, les hommes ont peur d'elles, elles veulent dominer. Avec tout ça, beaucoup d'hommes ne souhaitent pas voir leurs femmes faire de la politique ». Cette assertion est partagée par beaucoup d'hommes rencontrés qui se retrouvent ainsi confortés dans leur volonté d'écarter davantage les femmes de la gestion des affaires publiques et de décider à leur place.

Au regard de tout ce qui précède, il est à noter que les femmes sont victimes dans tous les domaines, surtout en politique du fait aussi bien du comportement des hommes que de celui des femmes elles-mêmes. Toutefois, les perceptions négatives véhiculées dans le domaine politique et sur les femmes politiques ne sont pas partagées par tout le monde. Pour certaines personnes interviewées, l'épanouissement politique de la femme ne peut être que bénéfique pour toute la société. Dans cette logique, une responsable d'ONG interrogée affirme : « on traite les femmes politiques de rebelles, d'infidèles, d'insoumises, pourtant, les femmes s'engagent dans la politique pour défendre leurs causes et celles de toutes les femmes, ce qui leur permettra d'avoir une bonne vie sociale ».

D'autres facteurs et non des moindres, inhérents aux femmes elles-mêmes, expliquent leur absence aux premiers plans des sphères nationales de décision. Il s'agit des querelles de leadership, des mécontentes, des commérages, des mesquineries et surtout de la jalousie entre elles selon les propos de certains interviewés. Tous ces éléments contribuent à instaurer une division au sein des femmes. En réalité, les femmes au Burkina arrivent difficilement à se mettre d'accord pour mener des actions, en témoigne le scénario de la célébration de la journée internationale de la

femme à Bobo-Dioulasso le 08 mars 2009 où deux (2) camps de femmes ont célébré, chacun de son côté, la plus importante fête qui leur est dédiée dans l'année. À ce propos, un enquêté affirme : « les femmes sont faites pour ne jamais s'entendre ». En plus, malgré le fait que les femmes représentent près de 52% de la population, celles qui se portent candidates aux différentes élections n'arrivent pas à se faire élire. Cela montre assez clairement qu'elles n'obtiennent pas les voies des autres femmes. Par exemple, Saran/ Seré/Serémé, présidente du Parti pour le Développement et le Changement (PDC), portée en triomphe pour ses actions pendant la crise sociopolitique qui a renversé le régime du Président Blaise Compaoré les 30 et 31 octobre 2014, n'a pas pu se faire élire députée lors des législatures de 2015. Yéli Monique Kam, présidente du Mouvement pour la Renaissance du Burkina (MRB), l'unique candidate aux élections présidentielles du 22 novembre 2020 n'a pas pu faire mieux, et ne s'est classée que 12^e sur 13 candidats avec 0,54%²⁵ des voix.

De plus, un constat assez alarmant démontre que le Burkinabé est réputé être une personne qui a tendance à occuper les dernières places dans les domaines publics. Dans l'occupation des postes administratifs et nominatifs que dans ceux électifs, cette tendance est beaucoup plus accentuée chez les femmes qui se résignent généralement à jouer les seconds rôles aux côtés, des hommes et cela les amène à perdre confiance en elles-mêmes. Il n'est pas rare d'entendre les plus hautes autorités du Burkina Faso affirmer avoir consulté sans succès des femmes pour l'occupation de certaines hautes fonctions dans l'Administration publique. Dans ce sens, un responsable de parti politique soutenait : « les femmes burkinabè manquent souvent de confiance en elles-mêmes, hésitent à prendre des décisions et surtout préfèrent se mettre derrière

²⁵ Conseil Constitutionnel : décision n° 2020-011/CC/EFP du 18 décembre 2020 portant proclamation des résultats définitifs de l'élection du président du Faso du 22 novembre 2022.

généralement par complexe, en approuvant sans contradiction aucune ce que proposent les hommes ».

Le plus souvent, les partis politiques sont gérés au bon vouloir de leurs premiers responsables dont la plupart sont des hommes. Ils fonctionnent généralement à travers une division sexiste des tâches tendant à accorder les postes les plus visibles aux hommes tandis que les femmes se voient généralement confier des postes liés à la question féminine et au social comme l'action sociale, la trésorerie ou l'éducation. Dans ce sens, une militante de parti politique note : « les femmes qui sont dans les partis trouvent un environnement politique, social et culturel peu accueillant foncièrement dominé par les hommes. Ils occupent les postes de premier plan et, à nous autres, on offre des postes d'adjoints de ceci ou de cela... ». N'ayant pas de grandes responsabilités au sein des partis politiques, elles sont le plus souvent positionnées en bas des listes ou sont simplement suppléantes lors de la confection des listes électorales. En effet, les responsables des partis politiques ne leur accordent pas suffisamment de confiance au point de les positionner en tête de liste lors des élections.

Le mauvais positionnement des femmes sur les listes électorales est le plus souvent fait à dessein et permet aux hommes placés en tête de liste de profiter de leur forte capacité de mobilisation. En effet, pour être élues, elles devront se battre davantage pour faire élire d'abord les hommes placés en tête de liste. Cette situation contribue fortement à leur sous-représentativité à l'Assemblée nationale et au niveau des Conseils municipaux.

Il convient aussi de noter que l'engagement politique nécessite beaucoup d'investissements personnels, mais aussi financiers. L'apport financier au fonctionnement du parti est un facteur important pour avoir plus de poids dans ledit parti, surtout lorsqu'il faut contribuer pour financer les campagnes électorales. La majorité des femmes éprouvent des difficultés pour réunir les moyens financiers nécessaires et se voient donc positionnées, dans le meilleur des cas, en fin de liste lors de la confection des listes de candidatures aux élections, et au pire des cas, elles sont tout

simplement écartées. Pour un responsable de parti politique, « les partis politiques ont du mal à confectionner les listes électorales. Et pour être élu, il ne suffit pas d'être sur une liste, il faut avoir les moyens ». Pourtant, selon l'INSD (RGPH, 2019), le nombre de personnes occupées au foyer, sans revenus financiers, est d'un million cent vingt mille cinq cent quinze (1 120 515) représentant 55,2% de la population inactive, dont 98,06% de femmes et 1,94% d'hommes. Au Burkina Faso, il n'est un secret pour personne que les élections riment avec clientélisme politique qui se traduit par l'achat de consciences des électeurs généralement démunis à travers des dons ou des promesses. Du fait de leur inactivité, ces femmes n'ont pas de moyens et n'ont pas non plus accès à des sources de financement auxquelles peuvent prétendre plus facilement les hommes qui se présentent à des élections. Cette situation constitue un obstacle de plus, que les femmes doivent surmonter sur la voie de leur participation à la vie politique.

Par ailleurs, dans la conception populaire, il ressort de manière récurrente que lorsqu'une femme arrive à un niveau élevé de responsabilité, elle devient plus autoritaire qu'un homme et a tendance à avoir des comportements de revanchards. Cela a, du reste, été soutenu par plusieurs enquêtés, qu'ils soient apolitiques, engagés en politique ou membres de la société civile. Ainsi, une responsable d'ONG affirme : « Il y a des femmes qui ignorent totalement leur statut de femme dès qu'elles ont obtenu un poste politique. Elles manquent de respect aux gens et deviennent plus autoritaires. À cela, peuvent s'ajouter des problèmes concernant l'éducation des enfants et l'instabilité du foyer ».

Même si cela ne relevait que du préjugé, il est évident que les hommes ont peur que les femmes atteignent un certain niveau de responsabilité pouvant les amener à être sur le même pied d'égalité qu'eux. Ainsi, ils s'investiront à assoir leur domination sur les femmes et envahiront le terrain politique ainsi que celui administratif en n'accordant aux femmes que des rôles de seconde zone.

Malgré le vote de la loi sur le quota genre²⁶ qui impose une présence de 30% de l'un ou l'autre des deux (02) sexes sur les listes électorales, les femmes demeurent sous-représentées dans les postes électifs soit du fait du non-respect de ce texte, soit du fait de leur positionnement sur ces listes. Pour plusieurs acteurs politiques rencontrés, le milieu politique est une affaire de mérite et non pas un cadeau qu'on offre à autrui. Pour eux, les femmes et les hommes doivent se battre tous pour mériter leur place. Dans ce sens A. M. G. Loada (2005, p.17), affirme : « les partis sont-ils créés pour des équilibres du genre ou pour promouvoir l'engagement politique des femmes ? Les partis cherchent à conquérir des pouvoirs locaux et nationaux. Dans ce cas, c'est la lutte pour le pouvoir qui les pousse à choisir les candidats, non selon le genre, mais plutôt selon les compétences de chacun, leur capacité à rehausser l'image et la crédibilité du parti ». Cette affirmation nous semble justifiée étant donné que le champ politique ne semble pas être un lieu de partage équitable, mais de combat où le plus fort domine l'arène.

Alors, avec ou sans quota, les femmes devraient se battre pour conquérir leur place. Ainsi, l'audace des femmes comme Saran Seré/Seremé et Yéli Monique Kam ainsi que leurs devancières dans le milieu politique et toutes ces braves dames qui occupent de hautes fonctions dans l'Administration publique ou dans le secteur privé en bravant les obstacles dressés par les hommes, constitue un atout important qui permettra aux femmes de conquérir leur place dans la sphère politique pour une émancipation réelle de la femme.

Conclusion

L'analyse des facteurs explicatifs de la sous-représentativité des femmes dans les sphères de décisions politiques et administratives au Burkina Faso s'est essentiellement orientée vers ceux socioculturels.

²⁶ Loi n°003-2020/AN du 22 janvier 2020 portant fixation de quota et modalités de positionnement des candidates et des candidats aux élections législatives et municipales au Burkina Faso

L'étude a fait ressortir, en effet, que les perceptions traditionnelles du rôle de la femme en société ainsi que la volonté manifeste des hommes à pérenniser la vision coloniale du rôle des femmes ne militent pas pour leur émancipation en politique. Il est également ressorti que le comportement des hommes dans les foyers constitue un frein à l'engagement politique des femmes et à leur volonté d'occuper des postes stratégiques dans l'Administration publique. Enfin, les représentations sociales du milieu politique et de la femme politique elle-même contribuent à la mettre davantage à l'écart des postes de décisions politiques et administratives du pays.

Il ressort en définitive qu'au Burkina Faso, la situation au niveau socioculturel, politique et économique reste encore marquée par des inégalités hommes-femmes au détriment des femmes. Les relations entre hommes et femmes dans le domaine politique tendent à discriminer les femmes et à les assujettir. Les femmes burkinabè, malgré leur supériorité numérique, occupent moins de postes de responsabilité dans les structures publiques. Il en est autant des postes électifs que de ceux nominatifs qui sont dominés par les hommes.

Références bibliographiques

- Assemblée nationale, 2020 : Loi n°003-2020/AN du 22 janvier 2020 portant fixation de quota et modalités de positionnement des candidates et des candidats aux élections législatives et municipales au Burkina Faso.
- Baya B., 2003 : « Le travail des Enfants à Ouagadougou », in Pays enclavés, CRET, Université de Montaigne, pp 145-160.
- Braud P., 2016 : *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, Lextenso éditions, 687 p.
- Bourdieu P., 1998 : *La lutte Féministe au cœur des combats politiques : de la domination masculine*, Paris, Seuil, 142 p.
- Centre pour la Gouvernance Démocratique, 2005 : *La participation politique des femmes au Burkina Faso*, Ouagadougou, septembre, 128 p.

- Coene C. et Tarrab G., 1989 : *Femme et pouvoir au Burkina Faso* G. Vermette, INC, Paris, l'Harmattan, 125 p.
- Coquery-Vidrovitch C., 1994 : *Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX au XX siècle*. Edition Desjonquères, 395 p.
- Conseil constitutionnel : décision n° 2020-011/CC/EFP du 18 décembre 2020 portant proclamation des résultats définitifs de l'élection du président du Faso du 22 novembre 2022.
- Dao B., 1998 : « La démocratie au Burkina Faso », *in capacity building*, séries 4, international IDEA, 170 p.
- Diaw A., 1994 : *Démocratisation et logiques identitaires en acte : invention de la politique*, Codesria, Dakar, 61 p.
- Djibo H., 2001 : *La participation des femmes africaines à la vie politique, les exemples du Sénégal et du Niger*, l'Harmattan, 419 p.
- Gaxie D., 1978 : *Le sens caché, inégalité culturelle et ségrégation politique*, Paris, Edition du Seuil, 269 p.
- Goerg O., 1997 : « Femme africaine et politique : les colonisées au féminin en Afrique occidentale ». *Clio*, (n° 6).
- Institut National des Statistique et de la Démographie, 2020 : Recensement général de la population et de l'habitation de 2019 du Burkina Faso, *analyse des résultats*.
- Jaffré B., 1989 : *Burkina Faso, les années Sankara : de la Révolution à la rectification*, Paris, l'Harmattan, 332 p.
- Kaboré R. B., 2002 : *Histoire politique du Burkina Faso de 1919 à 2000*, l'Harmattan, 667p.
- Kansé M. S., 1989 : « Le CNR et les femmes : de la difficulté de libérer la « moitié du ciel », *Politique Africaine* (n°33), Edition Karthala, pp 66-72.
- Lumumba N'DRI T. A., 1996 : *Les africaines dans la politique*, Paris, l'Harmattan, 207 p.
- Mannoni P., 1998 : *Les représentations sociales*, Collection qui suis-je, PUF, 125 p.

- Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, 2017 : *annuaire statistique des élus locaux élections municipales de mai 2016*, Burkina Faso, 174 p.
- Mucchielli A. (dir.), 1996 : *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand colin.
- Ouédraogo. D., 1933 : *L'empire du Mogho-Naba : coutume des mossis de Haute volta*, paris, éditions Domat-Montchrestien, 303 p.
- Oppong C., 1987 : *La femme africaine : mère, épouse et travailleuse, inégalité et ségrégation*, Genève : BIT, 36 p.
- Paré/ Kaboré A., 2003 : *La participation des femmes à la vie politique en milieu urbain : analyse sociologique de la sous-représentativité des femmes en politique*, Mémoire de maîtrise, UFR/SH, sociologie, Université de Ouagadougou, 148 p.
- PNUD, 1996 : *Les femmes en Afrique : portrait de dirigeantes*, PNUD, Dakar, 10 p.
- Rouamba L., 2012 : « La loi sur les quotas aux élections législatives et municipales : une mesure qui passionne et divise les Burkinabè. » *In Journal en ligne Lefaso.net*, 17 juillet 2012
- Traoré S., 2005 : *Les facteurs de motivation de la participation des femmes à la politique dans la ville de Ouagadougou*, Mémoire de maîtrise, UFR/SH, sociologie, Université de Ouagadougou, 103 p.